

Chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada

Lorsqu'elle connaît un problème comme celui du Château Laurier, en bas de la rue, elle donne comme excuse dans son exposé financier que l'on a ouvert de nouveaux hôtels à Ottawa. Il a rapporté 7.4 p. 100 sur 12 millions de dollars, mais il faut tenir compte de l'emplacement du Château Laurier. On ne pourrait pas acheter ce terrain pour 12 millions de dollars aujourd'hui; il vaut certainement beaucoup plus que cela, mais la société voulait une valeur comptable à l'époque où elle a acheté ce terrain pour presque rien. Voilà le genre de valeur comptable dont nous parlons quand il est question des bénéfices des chemins de fer. Il ne s'agit pas du tout de valeur réaliste mais de la valeur que la société a payée à l'époque. Nous ne parlons pas de rapport sur des dollars actuels mais sur des dollars comptables. Les dollars dans les livres n'ont aucun sens quand on parle des biens immobiliers que possède cette société. Elle ne se soucie pas du tout des valeurs réelles. Elle possède un conseil administratif qui se fiche bien des Canadiens, du contribuable, de l'argent péniblement gagné; à ses yeux tous les moyens sont bons quand il s'agit d'utiliser l'argent des Canadiens pour édifier cet empire. On vient à la Chambre et on demande de l'argent.

Une voix: Parlez-nous du CP!

M. Blenkarn: Je consentirais à placer l'argent de mes impôts dans le CP. Le CN possède des actions privilégiées non cumulatives de 4 p. 100. Les derniers dividendes versés remontent au début des années 50 et pourtant nous sommes sensés investir l'argent des Canadiens dans un réseau auquel on donne le nom de chemin de fer. Ce n'est pas un chemin de fer; on construit des tours ou des hôtels. Cette compagnie veut construire des choses monstrueuses pour sa propre satisfaction; elle ne se soucie pas de transporter les céréales ou d'assurer un service de trains de banlieue; elle ne s'occupe pas du transport du bois d'œuvre ou des pommes de terre mais seulement des hôtels et des restaurants chics à haute altitude.

Si vous passez ce bilan en revue, monsieur l'Orateur, vous découvrirez que les seuls hôtels qui rapportent des bénéfices au CN sont ceux que dirige la société Hilton. Il s'agit d'un organisme américain international. Le gouvernement au pouvoir ne se soucie même pas de l'appartenance canadienne et il va chercher une société américaine pour administrer ses biens. Voilà comment il réalise des bénéfices, en cédant les hôtels à la société Hilton. Il est à peu près temps de les céder tous à Hilton, de les vendre ou de faire quelque chose parce que je ne vois pas pourquoi les Canadiens devraient travailler comme des forçats pour que cette entreprise puisse diriger des hôtels. D'ailleurs, ils ne savent pas les diriger. Le seul hôtel qu'ils aient réussi à faire marcher est le Reine Elizabeth à Montréal qui a affiché 9.9 p. 100 l'an dernier et 10 p. 100 l'année précédente, et uniquement parce que le CN a chargé le Hilton de s'en occuper.

● (2020)

Voilà des faits qui constituent la plus grave condamnation de cette société ferroviaire. Le seul investissement hôtelier qui procure le genre de rendement réaliste auquel s'attendrait l'entreprise privée est le Reine Elizabeth, à Montréal, qu'exploite la chaîne Hilton. Reconnaissons que ce sont des administrateurs incompetents et maladroits qui gèrent les placements du contribuable canadien. Je fais là une grave affirmation, mais elle mérite d'être répétée. La direction est incompetente et incapable. En toute justice, pouvons-nous accorder à cette société dirigée par des administrateurs nommés par le gouvernement, l'argent

[M. Blenkarn.]

qui provient des goussets du contribuable pour permettre à la direction d'accumuler une perte après l'autre?

Quand on a interrogé le président du CN sur la situation des hôtels, il a répondu à peu près ceci: «Eh bien, il paraît que nous avons un assez bon hôtel, le Beauséjour, à Moncton.» Bien que chacun de ces hôtels accuse une perte, sauf celui de Montréal administré par Hilton, il a osé déclarer qu'il pouvait obtenir 12 p. 100 de son hôtel de Moncton. C'était la première fois qu'il croyait pouvoir réaliser 12 p. 100 sur quelque chose et il avait l'audace d'affirmer que les chemins de fer pouvaient réaliser 12 p. 100 sur cet hôtel.

A mon avis, la direction de ce chemin de fer n'a pas à se mêler d'hôtellerie. Et cela pour plusieurs raisons. Jadis, il se peut que les chemins de fer aient eu besoin de tenir des hôtels pour accommoder leurs voyageurs. De nos jours, les chemins de fer ne s'intéressent plus au transport des voyageurs. Ils ne s'intéressent qu'au transport des marchandises et encore ils ne s'y intéressent pas tellement à moins que les tarifs ne soient élevés. Ils ne veulent pas transporter le grain. Ce n'est pas leur affaire. Ils n'estiment pas devoir s'en mêler. Ainsi, ils ne devraient pas non plus s'occuper d'hôtellerie. Ils n'ont pas besoin d'hôtels. L'entreprise privée a construit des hôtels comme on peut le voir ici-même, par exemple, qui font de gros bénéfices, entre 15 et 18 p. 100, et après avoir soustrait les impôts, les frais, l'intérêt et tout le reste, ils font au moins 10 p. 100 sur l'argent investi.

Quand le chemin de fer parle de bénéfices de 10 p. 100, que veut-il dire par là? Je ne crois pas que l'intérêt soit calculé. En regardant le bilan vous verrez qu'après avoir payé les intérêts, le chemin de fer n'a perdu que 17 millions de dollars! Chaque entreprise, monsieur l'Orateur, doit payer des intérêts sur l'argent qu'elle a emprunté. Ce chemin de fer doit tenir compte de l'intérêt de l'argent emprunté. Après avoir tenu compte de l'intérêt de l'argent emprunté dans l'hôtellerie, le chemin de fer, au lieu de toucher, disons, 1.5 p. 100 sur ses hôtels, a perdu 10 p. 100. Si l'intérêt de l'argent emprunté entrait en ligne de compte dans le cas de l'hôtel de Montréal géré par Hilton, on verrait que cet hôtel à fait un peu d'argent, mais pas beaucoup. Ces gens-là se soucient peu du peuple canadien, du contribuable. Ils veulent tout simplement plus d'argent, ériger de plus gros immeubles, et dire qu'ils contrôlent une grande exploitation. Ils se soucient peu de nous. Ils ont cependant l'audace de venir au Parlement et de demander de l'argent pour leurs hôtels.

Les sociétés privées paient des impôts sur leurs revenus. Elles paient au moins les mêmes salaires que ces hôtels. Je n'essaierai pas de prétendre que les salaires des employés de l'hôtellerie sont adéquats. Mais ce chemin de fer s'en soucie peu. Il paie encore le salaire minimum le plus bas possible. Ce chemin de fer se soucie peu d'améliorer les conditions de travail de ses employés. Il se soucie peu des pauvres qui ont besoin de chambres. Il ne fournit aucun service gratuit aux voyageurs pauvres. Ce chemin de fer contrôle des hôtels, comme tout le monde, mais il ne peut faire de profits.

Pourquoi ce chemin de fer s'occupe-t-il d'hôtellerie? Il est évident qu'il fait partie de cette industrie parce qu'il a hérité des hôtels et qu'il a continué de les exploiter. Il a continué à perdre de l'argent mais en a demandé davantage au Parlement, tout simplement parce qu'il y a un Parlement du Canada qui est prêt à payer, et parce que les contribuables sont de bonnes poires. Le chemin de fer continue d'obtenir plus d'argent afin de rembourser ses pertes, et il est temps que cette situation prenne fin.